

ÉLOGE HISTORIQUE DE M. QUESNAY.

Extrait des Nouvelles Ephémerides.

ÉLOGE HISTORIQUE DE M. QUESNAY,

PAR M. LE Cte D'A***,

Des Académies des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, & de la Société d'Agriculture de la même Ville.

Et in amicitiâ illius delectatio bona, & in operibus manuum illius honestas sine defectione, & in certamine loquelæ illius sapientia, & præclaritas in communicatione sermonum ipsius.

SAPIEN. *Chap. VIII.*



A PARIS.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT.

1775.



ÉLOGE HISTORIQUE DE M. QUESNAY.

Civis erat qui libèra posset
Verba animi proferre, & vitam impendere vero.
JUVENAL. IV. Sat.

SOULAGER l'Humanité souffrante; perfectionner les Arts utiles; éclairer les Peuples sur leurs vrais intérêts; fixer, d'une maniere invariable, les principes de l'administration; montrer les effets funestes d'un mauvais régime public, en indiquer les causes & les remedes; instruire les hommes de tous les âges, de tous les rangs, de toutes les nations, de tous les siecles à venir : c'est mériter de l'Univers

les vrais Citoyens, les Philosophes sensibles conserveront toujours une reconnoissance respectueuse pour celui qui soumit à un calcul sévere leurs rapports mutuels, leurs intérêts, leurs droits & leurs devoirs. Elevons un monument digne, s'il est possible, de ce bienfaiteur du monde; & pour lui accorder le tribut d'éloge qu'il mérite, faisons le connoître tel qu'il a été dans les âges divers de sa vie; suivons-le depuis son berceau; il n'est pas indifférent d'apprendre comment un grand homme s'est formé, jusqu'à ce jour malheureux où nous l'avons perdu; il importe aussi de savoir comment il a fini. Peignons ses talents, son caractere, ses mœurs, sa conduite, ses écrits, avec la simplicité qui lui étoit si naturelle, & qui fait le plus bel ornement de la vérité. Les lumieres de son génie nous éclaireront, & les qualités de son ame nous exciteront à la vertu.

François Quesnay, Ecuyer, Conseiller, premier Médecin ordinaire & consultant du Roi, naquit à *Méré*,

gence. Il suivoit sous les yeux d'une mere très active les travaux champêtres dont elle faisoit ses délices. Ce fut là qu'il commença à étudier les opérations de la nature bienfaisante ; qu'il connut les richesses & la variété de ses productions. Dès-lors il sentit naître en lui un goût vif, un penchant décidé pour l'agriculture, qu'il conserva toujours.

C'est vraisemblablement cette étude, cet amour dominant de la campagne, qui ont depuis tourné sa philosophie vers les objets d'utilité publique ; ce sont eux qui l'ont conduit aux premiers principes de sa politique, & à cette démonstration qu'il a rendue si frappante, que la culture est la source *unique* des richesses, & que ses progrès sont le seul fondement de la prospérité des Empires, & du succès de tous les autres travaux humains. Si Quesnay eût été élevé dans une Ville, peut-être n'aurions nous pas eu Quesnay.

A onze ans il n'avoit point encore appris à lire ; il savoit par conséquent très peu de mots, mais il savoit déja

reufe fanté qu'il devoit à fon éducation rurale fecondoit fon ardeur pour le travail. On l'a vu fouvent dans un jour d'été partir de *Méré* au lever du foleil, venir à Paris pour acheter un livre, retourner en le lifant, & le foir avoir fait vingt lieues à pied, & dévoré l'Auteur qu'il vouloit connoître. C'eft ainfi que les Ouvrages de Platon, d'Ariftote & de Ciceron lui devinrent familiers en peu de temps. A feize ans & demi il avoit fini le cours d'étude qu'on appelle ordinairement *humanités*.

Ce fut alors que fa mere, femme d'une raifon forte, & d'un caractere nerveux, lui donna Montagne à lire, en lui difant : » tiens, voilà pour » t'arracher l'arriere-faix de deffus la » tête ». Cette anecdote intéreffante que j'ai cru devoir rapporter, fuffit pour donner une idée de la mere de Quefnay. On ne fera plus étonné que le fils d'une telle mere ait été un homme original, peu affujetti aux préjugés, propre à fe frayer lui même les routes qu'il vouloit parcourir (1).

(1) Il eft très vrai, comme l'a remarqué

ſance des plantes ; de-là il paſſa à Mantes, pour y exercer la Chirurgie.

Ce fut-là qu'il commença à déployer ſon zele, & qu'il en montra tout le déſintéreſſement. Queſnay étoit doué de cette généreuſe ſenſibilité qu'il faut avoir pour en ſentir tous les charmes. La miſere du peuple, au milieu duquel il vivoit, offroit ſans ceſſe à ſes yeux un ſpectacle attendriſſant, auquel il ne refuſa jamais des larmes. Cette fraternité, lien ſolide & principal du ſyſtême d'économie dont il fut depuis l'inventeur & le pere, cet amour pour le bien de ſes ſemblables indiſtinctement, le portoient naturellement aux entrepriſes les plus pénibles & les plus difficiles. Les ſecours de ſon art étoient prodigués à tous ceux qui les imploroient, dans tous les lieux, dans tous les temps, malgré l'intempérie de toutes les ſaiſons. Toujours heureux du bonheur des autres, ſes veilles, ſes travaux, ſes recherches continuelles, n'eurent jamais d'autre but. Loin de courir après la gloire, ce brillant phantôme qui

richi de calculs en apparence profonds & d'obſervations ingénieuſes ſur une matiere peu familiere au Public, eut le ſuccès le plus brillant. Queſnay le lut, & trouva que les principes en étoient totalement contraires à ceux qu'il s'étoit formés par les études, & qu'avoit confirmés ſon expérience. Il jugea que les conſéquences en pouvoient être dangereuſe pour l'art de guérir, & réſolut de le combattre. Cependant au moment de lutter contre un homme de la plus haute réputation, & qui jouiſſoit des premieres places, il ne pût ſe défendre de quelques inquiétudes : il repaſſa avec la plus grande ſévérité tous les principes de ſes connoiſſances ſur la matiere dont il s'agiſſoit, & relut tous les ouvrages qui pouvoient y avoir rapport. Il obſerva de nouveau, avec l'attention la plus ſoutenue, tous les phénomenes que préſente la ſaignée ; & toujours plus convaincu que M. Silva s'étoit livré à des erreurs ſéduiſantes, il ſe détermina enfin à publier ſa critique, ſur qu'un ſimple Chirurgien de *Mantes*, avec la

tout le monde. Feu le Maréchal de Noailles en fit ſon ami, & ce fut chez lui que Queſnay eût occaſion de faire connoiſſance avec M. de la Peyronie; les converſations que ces deux hommes célebres eurent ſur les objets relatifs à leur art, donnerent à ce dernier la plus haute idée du mérite de Queſnay. Dans ce même temps, M. de la Peyronie venoit d'obtenir la fondation de l'Académie Royale de Chirurgie; il crut que perſonne n'étoit plus capable que Queſnay d'en remplir la place de Secrétaire perpétuel, & il le chargea de rédiger le premier volume des Mémoires de cette Compagnie naiſſante.

La Préface de cet Ouvrage, faite par Queſnay, eſt un chef-d'œuvre de génie & de goût, qui ſeul auroit pu lui mériter une réputation à jamais durable : en effet, quelle intelligence dans le plan, quelle juſteſſe dans l'ordonnance, quelle vérité dans les principes, quelle liaiſon dans les conſéquences, quelle profondeur dans les penſées, quelle élé-

découlent les vérités qui peuvent enrichir cet art. Par l'obſervation on ſuit la nature dans ſa marche obſcure, on l'examine attentivement; par l'expérience on l'interroge, on lui arrache ſes ſecrets. L'obſervation & l'expérience doivent ſe tenir étroitement liées & ſe prêter leurs ſecours réciproques. La premiere, abandonnée à ſes ſeules forces, peut jeter dans l'erreur; elle eſt incertaine. L'intérêt, le *préjugé*, la maniere particuliere d'appercevoir, ſont ſouvent des écueils contre leſquels la vérité vient faire naufrage. La ſeconde, ſans le ſecours de l'obſervation, peut de même égarer; il faut la ramener au témoignage de la raiſon. C'eſt ſur l'accord mutuel de l'une & de l'autre que la ſcience de la nature imprime ſon ſceau. Sans théorie, il n'y a ni ſcience ni art; Queſnay définit avec juſteſſe celle de la Chirurgie, *la pratique réduite en préceptes.* Il rejette hors d'elle les applications arbitraires, les opinions dictées par la ſeule imagination, les ſimples vraiſemblances, les pures

de ſens & de raiſon, qui devroit être empreinte dans tous les eſprits pour la gloire des Sciences. On ne verroit plus alors tant d'hommes à paradoxes, tant de fabricateurs de ſyſtêmes, fauſſement décorés du beau nom de Philoſophe.

Je ne pourſuivrai pas l'analyſe de cette préface ; j'en ai aſſez dit pour donner une idée des rares talents & des lumieres étendues qu'elle décelle. L'éloge que Queſnay y fait des *Lanfranc*, des *Bengarius*, des *Guillemau*, des *Pigray*, des *Thévenins*... &c. pourroit s'appliquer à lui-même. » Avec un eſprit préparé par l'étude » des langues ſavantes, cultivé par » les Belles-Lettres, enrichi des » connoiſſances philoſophiques, il a » porté la lumiere dans tous les dé- » tours de ſon Art ».

On trouve auſſi dans le premier volume de la Collection académique de Chirurgie, cinq Mémoires de Queſnay, où il a pratiqué les regles qu'il avoit déja tracées dans ſa préface. Il eſt beau de donner le précepte & l'exemple à la fois. Je ne parlerai

la Peyronie le fit investir de la Charge de Chirurgien du Roi en la Prévôté de l'Hôtel ; ce qui lui donna l'aggrégation au College de Chirurgie ; & peu de temps après il lui fit accorder le brevet de Professeur royal du même College.

L'objet de Quesnay étoit rempli : il avoit cultivé toutes les Sciences qui touchent à la Médecine, l'Histoire naturelle, la Botanique, la Chymie, la Physique expérimentale, la Chirurgie, il en avoit saisi tous les rapports ; il ne lui restoit donc plus pour l'exercer publiquement que de prendre le grade de Docteur : c'est ce qu'il fit en Lorraine à l'Université de Pont-à-Mousson. Cette époque fut celle de son élévation & de sa fortune. Il acquit bien-tôt, avec l'agrément du Roi, la survivance de la place de son premier Médecin ordinaire ; il en devint le titulaire, & y joignit ensuite celle de Médecin du grand Commun.

Le théâtre brillant sur lequel il étoit monté lui fournissoit sans cesse des situations nouvelles pour augmenter

Les faveurs dont étoit comblé Quesnay n'étoient point mendiées, quoiqu'il fût à la Cour, je veux dire, au sein des sollicitations importunes, il n'en connut jamais l'usage; il avoit l'ame trop sincere & trop belle pour se plier à la flatterie. L'usage qu'il fit de son crédit le rendit respectable à ceux mêmes qui sont le plus accoutumés à ne rien respecter. Distingué, *favorisé*, *chéri* même par une Personne puissante, s'il posséda sa confiance la plus intime, ce fut sans l'acheter par des bassesses; & s'il voulût en profiter, ce fut seulement pour procurer l'instruction & le bonheur de sa Patrie.

Les titres les plus illustres sont ceux que fournit le mérite personnel. Celui de Quesnay étoit assez connu de Louis XV; ses écrits & les succès qu'il avoit eu dans son art, le désignoient trop pour ne pas obtenir de ce Prince des titres de noblesse, dont le diplome prouve clairement la satisfaction qu'il avoit des services de Quesnay. Il voulut mettre le comble à cette grace, en choisissant

grand art, les maximes & les regles de vertu qu'il y a semées, donnent une idée exacte du cœur & du génie de Quesnay.

Boerhaave avoit fait une physiologie, dans laquelle il avoit répandu la lumiere sur la structure des organes du corps & leurs fonctions particulieres; mais il avoit omis d'expliquer les premieres causes Physiques qui leur donnent de l'action, ou du moins n'en avoit-il parlé que fort légérement. Quesnay comprit toute l'importance de cette partie de la Physiologie; elle étoit neuve : il crut devoir la traiter pour l'utilité publique.

Le plan de son Ouvrage est détablir les principes nécessaires à la connoissance des causes générales qui concourrent avec les organes du corps aux opérations de la nature, & peuvent occasionner d'autres effets avantageux ou nuisibles, indépendamment de l'action de ces mêmes organes. Pour remplir ce plan selon ses vues, Quesnay traite des principes des corps en général, qu'il

passe ensuite aux inclinations; elles ont pour objet le bonheur de l'ame, & prennent leur source dans des dispositions particulieres qui viennent de l'organisation des sens, différentes des passions qui consistent dans des sentiments vifs habituels, excités & nourris par la présence des objets. Ici l'Auteur indique le nombre de ces passions, les range par classe avec beaucoup d'ordre & de précision, & fait voir que l'habitude de s'y livrer, en affermit l'empire; qu'elles détruisent la dignité de l'homme, éteignent le flambeau de sa raison, & le font agir comme une machine déréglée & nuisible. Tableau refléchi de morale, qui annonce l'homme sage & l'homme religieux.

Les chapitres sur l'instinct, les sens internes, la conception, le bon sens, distingué de la raison & du jugement, la prévention qui différe du préjugé, les idées, la pensée, la faculté imaginative, la certitude des connoissances que nous procurent nos idées, la volonté, la

par communication, & qui eſt une ſuite ordinaire des recherches infructueuſes de ceux qui nous la communiquent, naît des idées même qu'on nous communique, ou des erreurs du raiſonnement, capables de nous ſéduire, puiſqu'ils les ont ſéduits eux-mêmes. A ces raiſonnements captieux, ſe joignent les termes qui repréſentent les idées communiquées, termes quelquefois peu exacts, vagues, remplis d'obſcurité. La Philoſophie a admis beaucoup d'expreſſions qui ne peignent que des idées indéterminées & confuſes. On a donné dans la ſuite, par extention à ces mêmes expreſſions, un ſens plus déterminé : de-là cette infinité d'idées fauſſes que l'eſprit embraſſe. Queſnay n'entre pas dans l'examen de ces termes, parcequ'il eſt plus ſûr & plus facile, dans la recherche de la vérité, de conſidérer attentivement les idées, & de faire évanouir l'erreur en s'exprimant d'une maniere claire, que de vouloir abolir la fauſſe ſignification de certaines expreſſions, qui tyranniſe les eſ-

tent. Nous nous agitons dans le cercle étroit de nos penſées, où l'eſprit eſt comme empriſonné, nous briſons la barriere qui le reſſerre ; & pour ſatisfaire notre curioſité, nous nous abandonnons à la vraiſemblance, à des idées vagues & incomplettes, nous en ſubſtituons de déterminées & de complettes. L'illuſion eſt agréable ; elle nous ſéduit. Plus nous conſidérons ces idées factices, plus les ombres qui nous cachent les naturelles s'épaiſſiſſent, plus il nous ſemble voir de propriété dans les objets, plus nous en adoptons, plus nos erreurs augmentent ; de-là ces ſyſtêmes brillans & ingénieux que l'imagination produit dans d'agréables tranſports, de-là ces ſentiments hypothétiques qui enlevent aux ſciences leur certitude & leur évidence.

Pour ſe garantir des effets dangéreux de la ſuppoſition, il faut ſe méfier de ſoi même, étudier les bornes de ſes connoiſſances, ne ſe laiſſer ſéduire, ni par ſes fictions, ni par celles des autres, n'adopter que

enchanter en donnant des préceptes par la magie de son style, par le prestige de son coloris. A l'énergie de *Rubens*, il réunit la fraîcheur de *l'albane*. Qu'il est charmant ce portrait d'un Berger & d'une Bergere, que le Peintre embellit de tous les ornements dont la nature peut le décorer ! « Il leur prête les sentiments
» les plus vifs, les plus tendres que
» l'amour inspire, & les place dans
» un boccage embelli d'un gason
» émaillé de fleurs, bordé de paysa-
» ges, varié de mille objets agréa-
» bles, arrosé de ruisseaux, dont
» les eaux argentées roulent sur des
» cailloux brillans, enchassés dans
» un sable doré ; les oiseaux vien-
» nent mêler leur ramage mélodieux
» au tendre langage de ces jeunes
» amants »... Quelles images ! quelle poésie ! & combien sont éloignés de connoître Quesnay, ceux qui immaginent qu'il n'a jamais sacrifié aux graces.

On est étonné de ce qu'il se soit trouvé peu de génies qui aient été doués d'un goût sûr. On cessera de

ments : cependant il étoit né sans génie. La nature & l'art forment le goût ; le génie est dû tout entier à la nature ; mais ce que la nature fournit au goût, est infiniment moins rare & moins précieux que ce qu'elle donne au génie. Avouons néanmoins qu'il est très difficile de juger sainement des ouvrages de l'esprit.

Quesnay termine son *Essai Physique sur l'Economie Animale*, par un traité des *Facultés*. Le dérangement des facultés de l'ame qui influe sur le corps, engendre plusieurs maladies, & le dérangement des facultés du corps qui influe sur l'ame, en altere les fonctions. Cette matiere ne peut donc qu'être utile à discuter, elle est même nécessaire & fait partie de la Physiologie ; Quesnay l'a traité en maître. Son chapitre de l'Action du Corps sur l'Ame, & de l'Ame sur le Corps, est rempli de vérités, de sagacité & de justesse d'esprit. Le reste porte la même empreinte.

Après avoir terminé son travail sur l'*Economie Animale*, Quesnay se trouva naturellement conduit à s'occuper de l'*Economie Politique*. En té-

merce, l'induſtrie. Queſnay reconnut & fit voir, que l'agriculture, la pêche & l'exploitation des mines & des carrieres, étoient les ſeules ſources des richeſſes, & que les travaux du commerce & de l'induſtrie, ne conſiſtoient qu'en ſervices, en tranſports, en fabrications, qui ne donnent que des formes nouvelles à des matieres premieres, & par la conſommation des ſubſiſtances préexiſtentes; que le ſalaire de ces travaux n'étoit que le rembourſement néceſſaire de leurs frais, l'intérêt des avances qu'ils exigent, l'indemnité des riſques qu'ils entraînent, & que le tout n'offroit que des échanges de richeſſes contre d'autres richeſſes de valeur égale, au lieu que dans l'agriculture, il y a une production réelle de richeſſes, de matieres premieres, de ſubſiſtances qui n'exiſtoient point auparavant, dont la valeur ſurpaſſe celle des dépenſes qu'il a fallu faire pour opérer cette reproduction, principalement due à la propriété féconde, dont le ciel a doué la nature, & dont il a permis à

il n'y a plus d'autres moyens d'indemnité que la jouiſſance & la culture de la terre qu'elles ont préparée. On ne ſçauroit les tranſporter ailleurs, elles ne forment plus pour ainſi dire qu'une même choſe avec le fonds qui les a reçu & qui leur doit ſon exiſtence utile. Queſnay après avoir détaillé la nature de cette eſpece d'avance, les nomma *avances foncieres*.

Il y en a d'autres dont l'exiſtence doit *précéder la culture des fonds*; de cette nature, ſont les beſtiaux, les troupeaux de différente eſpece, les inſtruments & outils des travaux champêtres. Un Cultivateur qui ſe propoſe de faire valoir l'héritage formé par le propriétaire foncier, doit amener ſur ce fonds un attelier complet d'exploitation rurale. Il faut, pour former cet attelier, une maſſe de richeſſe proportionnelle à l'étendue du ſol, & à la nature de l'exploitation. Outre les animaux de ſervice, les inſtruments aratoires & les meubles de la ferme, il faut les premieres ſemences, & toutes les ſubſiſtances proviſoires,

prendre ſur chaque récolte le remboursement des avances annuelles qu'il faudra recommencer pour préparer la récolte de l'année ſuivante, & l'entretien des avances primitives, de même qu'une ſorte d'intérêt pour les capitaux qu'on a employés à ces avances : de ſorte que la profeſſion du Cultivateur ne ſoit pas moins profitable à celui qui l'exerce, que toute autre profeſſion n'auroit pu l'être.

Le Cultivateur ſoumis aux avances primitives & annuelles ne pourroit perdre ſur la valeur de ces avances, valeur néceſſaire, inviolable, ſans que l'agriculture languît, & que la terre devenant progreſſivement abandonnée, devînt comme frappée de ſtérilité.

L'intérêt de la ſomme que le Cultivateur a avancée, l'entretien habituel du fonds qu'il fait valoir, la compenſation des pertes & des riſques lui ſont dus au même titre. Sans cela, que deviendroit la juſtice, que deviendroient les fonds néceſſaires à l'exploitation des terres, que deviendroient la culture, les récoltes, &

neté chargée des dépenses publiques de l'instruction, de la protection civile, militaire & politique, & de l'administration publique, c'est à-dire de former & d'entretenir les grandes propriétés communes, les chemins, les ponts, les canaux, & autres qui font valoir les héritages particuliers.

Ces grandes & utiles dépenses, qu'on peut appeller avances *souveraines*, sont le titre en vertu duquel la *souveraineté* peut & doit prendre sa part dans le produit net des fonds cultivés.

Ces idées & ces expressions sont à Quesnay, & la postérité, qui n'est animée d'aucune passion, qui ne connoît ni l'enthousiasme, ni l'envie; la postérité, juste & reconnoissante, sentira bien qu'un homme qui a détaillé toutes les parties d'une science, qui en a vu & fixé la chaîne, qui en a fait la nomenclature, est le véritable inventeur de cette Science; quand même il auroit eu quelques idées communes avec quelques illustres contemporains. Mais celles dont nous venons

naturelles de culture, & parconséquent de subsistance & de population; & cela nécessairement par le mouvement irrésistible de l'intérêt qui porte à rechercher, à créer, à améliorer des propriétés foncieres en raison du plus grand profit qu'elles présentent à leurs possesseurs.

Mais quel est le moyen sûr d'avoir, à récoltes égales, le plus grand *produit net* possible? C'est de restreindre autant qu'il est possible, les frais des travaux, des transports, des fabrications de toute espece. On ne peut y parvenir sans dégradation & sans injustice, que par la liberté la plus grande de la concurrence, & l'immunité la plus absolue pour tous les travaux.

Les prohibitions restreignent le travail, les taxes le renchérissent & le surchargent, les priviléges exclusifs le font dégénérer en monopole onéreux & destructeur; il ne faut donc sur ce travail, ni prohibitions, ni taxes, ni privileges exclusifs.

C'est ici que Quesnay s'est rencon-

ruinent les Commerçants ; il faut donc affranchir leurs travaux de ces impôts qui en interceptent le succès... *Laissez les faire & laissez-les passer.*

C'est à ce point que M. de Gournay avoit été conduit, par la contemplation de l'intérêt qu'ont les hommes à la liberté ; & M. Quesnay, par le calcul de l'intérêt qu'ils ont, a une abondante reproduction de subsistances & de richesses.

Parfaitement d'accords sur ces deux objets importants de l'administration publique, la liberté du commerce & l'impôt territorial unique ; ces deux grands hommes qui n'avoient commencés à se connoître que peu avant la mort de l'un des deux, & qui étoient animés d'un amour égal pour le bien, se voyoient, s'aimoient, se communiquoient leurs idées ; & sans doute on eut pu beaucoup attendre de la réunion de leur éclat & de leurs lumieres. Tous deux ont l'avantage d'avoir formé des éléves d'un mérite distingué, qui ont beaucoup contribués à répendre des lumieres utiles. Ils ne prévoyoient pas qu'on

der comme des freres, ceux qu'un même sentiment embrase à quelque foyer qu'ils l'aient allumés ? Quiconque aime l'instruction, doit il craindre d'appeller son pere, son frere, son maître, l'homme qui lui enseigne des vérités ?

Personne n'en a reconnu & montré un plus grand nombre que Quesnay, ni sur des sujets plus importants. C'est lui qui a découvert & prouvé que l'impôt sur les consommations, sur le travail, sur le commerce, non-seulement retombe sur les propriétaires des biens fonds, mais y retombe avec une surcharge effrayante, une surcharge non-seulement proportionnée aux frais multipliés vexatoires & litigieux qu'il entraîne, mais redoutable, sur-tout par la dégradation de la culture qu'il nécessite. Une partie au moins de cet impôt porte, où est rejetée sur les avances *primitives* & *annuelles* de l'exploitation des terres. Il les détourne de leur emploi fructueux ; il enleve une portion des capitaux qui devroient y être consacrés. Cette puis-

cette liberté bienfaisante assure un grand profit aux vendeurs des productions, aux cultivateurs, aux propriétaires des terres, sans causer aucune perte aux consommateurs, & même en diminuant le prix commun de leur subsistance. Cette vérité qui paroît d'abord paradoxale, est fondée sur ce que les consommateurs ont besoin d'une égale quantité de productions tous les ans, qu'on paye à des prix inégaux, selon l'abondance ou la rareté locales; tandis que les producteurs ont peu à vendre dans les années de cherté, & beaucoup dans celles où le prix est avili par l'excès d'une reproduction qui surpasse le débit possible ou profitable. Telle est la base d'un calcul ingénieux, profond, qui présente un des plus forts arguments en faveur de la liberté du commerce, & qui est encore une des découvertes de Quesnay.

Mais continuons l'examen de sa marche, dans la science de l'économie politique, & de la nomenclature qu'il a donné, en avançant à tous les objets.

ne peuvent entraîner les reprises sans détruire les richesses renaissantes ; c'est écraser la nation appuyée sur elle. Souverains, ministres & administrateurs protégés, récompensés, multipliés les cultivateurs, si vous voulez que l'Etat dont vous avez les rênes entre les mains brillent d'un éclat durable.

La seconde classe est celle des *propriétaires*, c'est-à-dire des possesseurs particuliers qui forment les avances foncieres, les entretiennent, reçoivent & dépensent leur portion du produit, & des agents de la souveraineté, qui remplissent toutes les fonctions de l'autorité publique, & qui sont payés par une autre portion du même produit net.

La troisieme est celle qui renferme les négoçiants, les artistes & leur salariés. Cette classe s'occupe de travaux utiles, intéressants, ingénieux, mais payés par les richesses que le sol ou les eaux ont fait naître : elle échange, elle arrange, elle ne produit point. L'appeller non productive seroit une expression composée peu con-

Cette stérilité qui n'est point une injure, mais une qualité qui dérive de la nature des choses, est le gage le plus certain de l'immunité, que les gouvernements éclairés doivent assurer aux agents du commerce & des arts. S'ils produisoient des richesses, comment pourroit on les exempter d'une contribution pour l'autorité protectrice des propiétés, s'ils n'en produisent point, leur franchise est de droit naturel. Etrange méprise ! Des hommes demandent qu'on soumette le commerce & les arts à des taxes, & ils passent pour leurs défenseurs. D'autres soutiennent que personne n'a le droit de demander des contributions, ni aux commerçants ni aux artistes, & ils passeront pouo leurs ennemis (1).

(1) J'espere que les erreurs que j'ai pu faire sur la nature de l'impôt, dans mes observations sur le nouveau plan d'imposition imprimé l'année derniere, n'ont tiré à aucune conséquence. Je les confesse & les abjure de tout mon cœur. A mon âge il est permis, dit on, de se tromper. Si cela est, ma faute est légere. Mais, en général,

subsistance, & fait passer le reste à la classe stérile, pour payer les marchandises, les vêtements & les instruments dont les cultivateurs ont besoin. La classe stérile reçoit donc les salaires des deux autres; mais comme il faut qu'elle soit nourrie & qu'elle continue le travail qui l'a fait vivre; elle dépense la totalité de sa recette à la classe productive, partie en subsistances, & partie en achats de matiere premiere, qui sont l'objet de ses travaux & de son industrie, & le remplacement des avances.

C'est ainsi que la totalité de la récolte se partage entre trois classes. La premiere partie est pour celui qui l'a produit par ses travaux; la seconde est vendue à la classe propriétaire pour la partie de son produit net qu'elle consomme en subsistances, & la troisieme, à la classe stérile qui en consomme une portion, & emploie l'autre à renouveller le fonds de ses ouvrages & de ses atteliers. Car les magasins & les manufactures ne sauroient s'élever ou crouleroient sous eux-mêmes, par le défaut de mar-

celle que le propriétaire donne au cultivateur pour le prix de ses subsistances. Mais il est aussi une partie circulante dans les trois classes, c'est celle qui est employée à l'achat des matieres façonnées : elle passe des mains du propriétaire dans celles de la classe stérile, pour remonter ensuite à sa source, je veux dire à la classe productive qui fournit la subsistance & les matieres premieres, nécessaires aux travaux de l'art.

Pour faire mieux comprendre cette distribution des productions & des richesses, ses effets & ses conséquences, Quesnay a imaginé de la peindre en établissant sur trois colonnes, les trois classes, & marquant par des lignes ponctuées qui se croisent, les différents articles de dépenses, ou d'achats & de vente qu'elles font les unes avec les autres.

C'est ce qu'on a nommé le *Tableau Economique*, formule précieuse qui abrége beaucoup le travail des calculateurs politiques déja instruits & éclairés ; mais qui n'a rien de plaisant & qui ne permet de trouver ridicule

Etat. Si elles sont fausses, le tableau donnera un résultat trompeur. Et ainsi sont toutes les regles d'arithmétique, quand on les emploie sur des données inexactes.

Mais toujours est-il qu'avec un certain nombre de faits assurés, & le secours du Tableau économique, on peut calculer très promptement l'état d'une Nation.

Par exemple, la récolte totale, la somme du produit net, & l'ordre habituel des dépenses étant donné, on saura parfaitement quelle est la population dans chacune des trois classes, & leur aisance respective.

Si, au contraire, c'est la population qui est donnée avec l'ordre des dépenses & la somme du *produit net*, on saura quelle est la récolte totale, à quoi se montent les reprises du cultivateur, & quel est le partage de la population entre les diverses classes.

Si ce sont les reprises du cultivateur, l'ordre des dépenses & la population qui sont donnés, on saura quel est le *produit net*, & encore comment la population se partage entre

des sujets entrent dans le cercle qui la compose.

Le Monarque est le chef de la Nation ; dépositaire de la force publique, il doit maintenir la Justice, & veiller aux droits de ses sujets ; son autorité doit donc être » unique, & supé-
» rieure à tous les individus de la
» société ».

Les meilleures loix forment les meilleurs gouvernements. Pour les établir ces loix, il faut les connoître. « La nation doit donc être ins-
» truite des loix générales de l'ordre
» naturel, qui constituent le gou-
» vernement évidemment le plus
» parfait ».

Tout vient primitivement de la terre. « Que le Souverain & la Na-
» tion ne perdent donc jamais de vue
» que la terre est l'unique source
» des richesses, & que c'est l'agri-
» culture qui les multiplie ».

La crainte de se voir dépouillé de son bien, étouffe l'émulation, jette dans l'abattement, empêche qu'on ne fasse les avances & les travaux nécessaires pour le faire va-

» le plus grand produit possible.

Toute fortune stérile, c'est-à-dire, qui n'est employée, ni à l'agriculture, ni au commerce, ronge la Nation : « Que la totalité des sommes » du revenu rentre donc dans la cir- » culation annuelle, & la parcoure » dans toute son étendue ».

Les ouvrages de main-d'œuvre & d'industrie, pour l'usage de la Nation, lui coûtent sans augmenter son revenu : « Que le gouverne- » ment économique ne s'occupe donc » qu'à favoriser les dépenses produc- » tives & le commerce des denrées » du crû, & qu'il laisse aller d'elles- » mêmes les dépenses stériles ».

L'agriculture est l'ame du commerce. Si nous voulons le faire prospérer, attachons-nous principalement à rendre l'agriculture florissante; augmentons le nombre des Cultivateurs opulents dans leur état; c'est entre leurs mains que reposent les revenus de la Nation : « Qu'une Nation qui a » un grand Territoire à cultiver, & la » facilité d'exercer un grand commer- » ce des denrées du crû, n'étende donc

» son intérêt, ses facultés, la nature
» du terrein lui suggéreront pour en
» tirer le plus grand produit possi-
» ble ».

Les bestiaux rendent par leurs travaux & les engrais qu'ils fournissent à la terre les récoltes plus abondantes, « qu'on en favorise donc la mul-
» tiplication ».

Les grandes entreprises d'agriculture coûtent en proportion beaucoup moins de dépenses que les petites.
« Que les terres employées à la cul-
» ture des grains, soient donc réunies
» autant qu'il est possible en grandes
» fermes exploitées par de riches la-
» boureurs ».

La vente des productions naturelles faite aux étrangers, augmente les revenus des biens fonds, accroît les richesses nationales, attire les hommes dans le royaume, & favorise la population. « Que l'on ne gêne donc
» point le commerce extérieur des
» denrées du crû, car tel est le dé-
» bit, telle est la reproduction ».

L'augmentation des revenus de la terre, se trouve en raison de la di-

Les richesses sont l'aiguillon le plus puissant pour le travail. « Qu'on ne » diminue donc pas l'aisance des der- » nieres classes des citoyens ».

Les épargnes stériles rendent la circulation moins vive. « Que les pro- » priétaires & ceux qui exercent les » professions lucratives, ne s'y livrent » donc pas ».

Le commerce avec l'étranger doit être pour la nation une augmentation de richesses. « Qu'elle ne souffre donc » pas de perdre dans ce commerce » réciproque, qu'elle ne se laisse pas » tromper par un avantage appa- » rent ».

Les prohibitions, les privileges exclusifs, les injonctions mettent des entraves au commerce, diminuent son activité, resserrent son étendue & découragent le négoçiant, ils nuisent aux propriétaires, & préjudicient même au menu peuple. « Qu'on » maintienne donc l'entiere liberté » du commerce ; car la police du » commerce intérieure & extérieure » la plus sûre, la plus exacte, la » plus profitable à l'Etat & à la Na-

existent clandestinement, & ce n'est que pour elles qu'elles existent : elles n'ont ni PATRIE ni ROI. « Qu'on n'es» pere donc de ressources pour les be» soins extraordinaires de l'Etat, » que de la prospérité de la Nation, » & non du crédit des Financiers ».

Les rentes financieres sont destructives des richesses publiques. Outre la dette qu'elles supposent, il en résulte un trafic, qui grossit encore plus les fortunes pécuniaires stériles, ce qui fait souffrir la culture des terres. « Que l'Etat évite donc les em» prunts qui forment ces rentes finan» cieres ».

C'est d'après ces maximes inspirées à Quesnay par la raison, la nature, la justice, l'intérêt commun & réciproque des Nations, que ce grand homme a composé tous ses ouvrages Economiques. Les articles *grains, Fermiers,* dont il a enrichi le Dictionaire Encyclopédique, l'*Extrait des Economies Royales de Sully*; le dialogue sur le commerce & sur les travaux des artisans, les problêmes sur les révolutions qui arriveroient dans les prix par

n'avoient ni pu, ni dû le faire; que l'étendue de leurs droits étoit précisément le même que dans le plus simple état primitif, & que l'usage de ces droits, & l'exercice réel de leur liberté étoient infiniment plus considérables C'est encore une vérité neuve dont nous lui devons la connoissance.

Je ne m'arrêterai point à plusieurs autres Ecrits dont il a enrichi les *Ephémérides du Citoyen* & le *Journal* d'agriculture. Il me suffit d'avoir exposé les bases de son systême, qui demandoit l'association du génie le plus étendu, le plus vigoureux, le plus ferme, le plus sublime, & du cœur le plus droit & le plus pur. Si l'on parcourt la chaîne des siecles mêmes les plus reculés, on ne verra aucun homme qui ait plus solidement travaillé que Quesnay pour la félicité publique. Il a éprouvé, ainsi que ses Eleves, d'étranges contradictions, soutenues avec un acharnement qui montre bien peu de lumieres. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaît à lancer les foudres de l'anathême contre ceux qui prêchent une nouvelle

gnards pour les combattre, il emploie des traits aussi perfides, aussi acérés, aussi tranchants : ce sout ceux de la calomnie & du sarcasme. L'homme vertueux n'en est point découragé, il n'y répond que par son silence : ses ennemis ont beau s'en applaudir, il les méprise, il les plaint, & continue à faire le bien, en répandant l'instruction par ses Ecrits. Combien d'exemples semblables Quesnay ne nous a-t-il pas fourni ?

C'étoit sans doute à un homme qui avoit les idées aussi nettes & aussi distinctes que lui, sur toutes sortes de matiere, à employer sa plume à tracer la théorie de l'évidence ; aussi donna-t-il cet article dans le Dictionnaire Encyclopédique, & ce n'en est pas un des moins estimables.

Quelle Académie ne se feroit pas honorée de compter, parmi ses membres, un homme capable d'enfanter de tels écrits. Les plus brillantes & les plus utiles de l'Europe s'empressèrent de l'admettre dans leur sein. L'Académie des Sciences lui ouvrit

de marcher dans la carriere au milieu d'une nuit profonde, & livrée aux agitations du doute & de l'incertitude; il a égalé les Lock, les Clark, les Mallebranches.

En Phylosophie, il a sappé les fondements des hypotheses, & élevé sur leurs ruines la certitude des connoissances, qui forment l'édifice de la vraie science; il a été l'émule de Descartes.

En Politique, il a montré les abus destructifs & les erreurs bisarres des gouvernements; il a réuni les hommes par le lien puissant de l'intérêt; il a peint l'ordre naturel des richesses annuellement renaissantes, & les moyens qu'il faut employer pour en augmenter la masse; il a tracé aux Nations la voie qu'elles doivent prendre pour arriver à leur splendeur & à leur prospérité. Dans ce genre, il a surpassé tous les Ecrivains; & s'il en est qui soient dignes de marcher à sa suite, ce sont principalement ceux qu'il a formé, qu'il a échauffé du feu de son génie, & de la chaleur de son ame. Comment nous re-

vants, & s'il s'engagea avec eux dans des disputes, il n'y mêla jamais la moindre aigreur ; il savoit trop bien que les Ouvrages Polémiques ne doivent pas être des libelles, que la raison ne s'exprime pas par des injures, & qu'on se répand ordinairement en des personnalités, lorsqu'on manque du côté des preuves.

Quesnay avoit le talent peu commun de connoître les hommes au premier coup-d'œil ; il pénétroit dans leur intérieur, lisoit au fond de leur ame, saisissoit leur goût ; leurs talents en analysoit l'ensemble, si je puis ainsi m'exprimer. C'est de ce talent que venoit cette prodigieuse variété de tons qu'il prenoit pour se mettre à l'unisson de celui des autres

L'esprit de la société est de faire briller ceux qui la composent. Quesnay l'avoit cet esprit. Dans les cercles où il étoit, qui s'en retira sans être satisfait de lui-même, & avoir de son propre mérite une opinion avantageuse ? Pour trouver les moyens de

licate & ſcrupuleuſe. Noublions pas un des plus beaux traits de ſa vie, puiſqu'il nous repréſente ſi bien l'intégrité & la ſenſibilité de ſon cœur. Quelqu'un avoit un procès ; perſuadé du ſuccès s'il venoit à bout de mettre Queſnay dans ſon parti, tant les lumieres, l'impartialité, la juſtice de celui-ci étoient connues, il le preſſe de ſolliciter les Juges en ſa faveur. Queſnay remplit ſes vœux, & lui fait gagner ſa cauſe. Bientôt après, on l'inſtruit du ſort déplorable du vaincu ; il en eſt vivement touché : ſa ſenſibilité fait naître des doutes propres à allarmer ſa conſcience. Pour s'en délivrer, il fait paſſer à ce malheureux des billets, portant la ſomme qu'il avoit perdue. Qu'ils ſont rares les hommes qui joignent à une équité ſévere, une tendre compaſſion !

Le travail fut un beſoin pour Queſnay, qu'il remplît ſans ceſſe par inclination & par goût. Quelque temps avant ſa mort, il fit trois mémoires d'économie politique, dont une perſonne en place l'avoit char-

l'hommage qui lui est dû. Son cœur en étoit pénétré, & son cœur dirigea toujours son génie.

D'accord avec les principes de la Foi, Quesnay ne les démentit jamais : ses mœurs furent pures ; & c'est peut-être à la régularité de sa vie qu'il fût redevable de la longueur de son cours. Mais enfin elle doit avoir un terme ; & le moment terrible où, sur les bords du tombeau, la vérité paroît *vers nous pour nous découvrir toutes les illusions qui nous ont séduits*, devint pour Quesnay le triomphe de son héroïsme.

Quelques heures avant sa mort, il n'y a plus d'espérance pour lui. L'allarme se répand ; sa famille le pleure déja comme le meilleur des peres, & le domestique qui le sert comme le meilleur des Maîtres. Quesnay voit couler les larmes de ce dernier, & veut en savoir la cause ; il l'apprend sans trouble, avec cette intrépidité & cette mâle assurance que donne une conscience à l'abri du reproche & des remords. Il lui répond : » Console-toi, je n'étois pas

de Quesnay! Grand par ses Ecrits, grand par sa conduite, grand par les services qu'il a rendu à ses semblables, sa gloire sera éternelle & inaltérable. Il n'est plus cet homme bienfaisant, à qui l'antiquité auroit élevé des Autels, ce Législateur, ce Philosophe, ce Moraliste, ce Génie universel, la lumiere de son siecle, l'oracle de la vérité, l'interprete de la vertu. QUESNAY n'est plus..... Que la Critique brise ses traits; que la malignité se taise, & qu'on apprenne du moins à respecter la cendre des grands Hommes, que l'injustice épargne si peu de leur vivant.

Note de l'Editeur.

Le Public ayant reçu, avec satisfaction, une Lettre sur le Luxe, faite par l'Auteur de cet Eloge, & imprimée dans le Journal d'Agriculture, du mois d'Août 1774, on a cru l'obliger en la faisant réimprimer à la suite de ce nouvel Ouvrage.



tat : or le luxe qui apporte une grande quantité d'argent dans le commerce contribue puissamment à l'affermir & à l'étendre.

Je pourrois d'abord vous arrêter, Monsieur, sur votre *principe reçu*, & vous demander comment vous *recevriez* celui ci? *Le commerce fait les récoltes de l'Etat.* Eh bien! c'est le même; le commerce *fait* la *richesse* de l'Etat comme il *fait* ses *recoltes.* Je ne sçais quelles richesses fera votre commerce, si les récoltes sont supprimées.

En reconnoissant l'importance & la nécessité des services du commerce en général; je crois qu'il ne faut pas en confondre les différentes sortes, & que ce qui, par exemple, convient au commerce des articles de premiere nécessité, pourroit bien ne pas convenir à celui des objets de faste. Si un Marchand de bled achete & revend des grains dont le Cultivateur n'auroit pu chercher le débit, je vois qu'il en résultera une nouvelle culture, une nouvelle récolte, une nouvelle richesse territoriale. Mais quand votre Commerçant de Lyon aura

De ce que le goût des frivolités faſtueuſes fera la fortune de quelques Artiſtes & Trafiquants, en conclurrez-vous qu'il apporte un profit réel à l'Etat dans lequel ils fabriquent & négocient ?... Comment ? ... « En » ce qu'en s'enrichiſſant, ils augmen» tent leurs conſommations & leurs » entrepriſes, & avec leurs entrepri» ſes & leurs conſommations, leur » contribution aux impôts ou char» ges publiques, &c ? » S'ils s'enrichiſſoient d'une autre maniere, n'augmenteroient-ils pas également leurs conſommations & leurs entrepriſes, &c. 2°. Si les Propriétaires ſubſtituoient à de vaines dépenſes des dépenſes fructueuſes, celles-ci n'auroient-elles pas ſur les autres l'avantage de multiplier, en contribuant à l'impôt, les moyens d'y ſatisfaire ? 3°. S'il eſt vrai que plus votre Commerçant conſomme, plus il paie, n'eſt-il pas également vrai que pour qu'il conſomme davantage il faut qu'on lui paie davantage ? Sa dépenſe eſt ſelon ſa recette; quand il groſſit ſes conſommations, ce n'eſt que parce qu'il a augmenté ſes profits : je con-

merce de vos denrées territoriales attireroit aussi l'argent de l'Etranger ; mais la matiere de votre luxe tirée du dehors, fait peut être sortir de l'Etat infiniment plus d'argent que la partie de vos fabrications vendues au-dehors n'y en rapporte ; quand le luxe accumuleroit les richesses pécuniaires dans vos maisons de commerce & d'industrie, il n'est pas moins funeste à l'Etat par le déplacement des dépenses qu'il cause, & par la soustraction des avances rurales qu'il dérobe à la terre ; enfin ce n'est point par la quantité du numéraire qu'on estime la force ou la prospérité d'un Empire, c'est par la quantité de son revenu territorial ou de sa richesse libre annuellement renaissante.

Lorsque vous voudrez me prouver que le luxe enrichit la France, il faudra, Monsieur, que vous me montriez, par un état bien calculé, qu'il augmente annuellement le produit net de ses terres. Toute exploitation, toute entreprise, tout commerce qui produit cet effet, cesse dès-lors d'appartenir au luxe proprement dit. Ce n'est pas un luxe pour le Bresil que

vous enleve la préférence, une guerre s'éleve, vos métiers s'arrêtent, vos Ouvriers n'ont plus de pain. Dans toutes les circonstances critiques, la premiere économie que font les Citoyens c'est de retrancher les dépenses d'apparat, d'agrément de faste : que deviennent vos Ouvriers ? En temps de cherté, lorsqu'ils auroient besoin qu'on augmentât leurs salaires, c'est alors qu'ils n'ont point d'ouvrage. Je me rappelle qu'en 1769, un défaut de circulation d'especes réduisit dans la ville de Lyon plus de vingt mille hommes à la mendicité. Tout le monde sait combien le crédit a baissé depuis quelques années, combien le luxe a surchargé les hôpitaux, combien depuis long-temps ses pauvres Agens ont épuisé la charité la plus généreuse.

Dans ces temps de détresse, les Entrepreneurs partagent le sort des Ouvriers : leurs dépenses haussent, leur débit baisse, leur fonds est mort en partie. La richesse de ces hommes qu'on nous donne pour auteurs de l'opulence publique, est donc aussi bien casuelle ; & il seroit trop mal-

falquées, que restera-t'il de bénéfice au Fabricant ? trois ou quatre livres par aune, pas d'avantage. Est-ce-là un bénéfice à citer pour un homme qui a fait de prodigieuses avances, qui court de grands risques, qui fait quèlquefois des pertes énormes ?

C'est sur la quantité qu'il gagne : eh ! vraiment oui ; mais sur cette quantité il a fait un déboursé proportionnel, il a plus hasardé, il a monté un plus fort attelier. Toutes les dépenses qu'il a faites pour établir sa maison & ses métiers & ses magasins, il faut que ses *profits* lui en paient l'intérêt ; le retrouve-t-il cet intérêt dans un bénéfice si modique, bénéfice, qui d'ailleurs doit couvrir toutes les pertes que le Fabricant peut essuyer ?

Quoiqu'il doive, selon vous, procurer beaucoup d'argent à l'Etat, il est certain qu'il lui en a d'abord enlevé pour payer son lingot à l'Espagne ; car ce lingot originairement ne lui appartenoit pas ; s'il avoit été tiré d'une mine à lui, il seroit riche comme propriétaire foncier. Il a donc fallu acheter l'or de l'Etranger : si

vos richesses premieres du débit, de la valeur, &c ? Enfin n'oubliez pas sitôt le sort de cette misérable main-d'œuvre.

Il me ramene toujours à celui de vos Fabicants & Négociants de luxe. Je me transporte dans une de ces riches places manufacturieres & commerçantes : il s'y fait des entreprises immenses, on ose tout : mais la fortune se partage. Je vois une foule d'Entrepreneurs se ruiner de fond en comble, & entraîner une multitude innombrable de malheureux dans leur chûte : comptez les contrecoups d'une banqueroute. J'en vois qui s'enrichissent, mais il ne me paroît pas que l'Etat ait gagné à ce passage de la fortune de ses autres Habitants dans les mains de ceux-là.

Un Négociant, devenu assez riche pour trancher du grand, quitte ordinairement le commerce pour se faire noble à prix d'argent & par charge. Afin de ne point paroître avili par une noblesse achetée au marché, il veut la relever par l'éclat de sa dépense, l'enveloppe d'un faste excessif, & renchérit sur tou-

rifes utiles à l'Etat : à la longue ;
léplacement peut avoir des effets
fenfibles.
Enfin , qu'eft-ce que la richeffe de
Négocians à l'égard du Peuple
de la Nation ? Un Etat n'eft pas
ıreux & puiffant , parcequ'on y
npte quelques millionnaires , quel-
es richards qui jouiffent de cent
lle livres de rente & plus , quel-
ıes centaines de Propriétaires de
nquante mille livres de revenu &
ı-delà , quelques milliers de Ci-
yens d'une fortune honnête & dans
ıifance , s'il a douze millions d'hom-
ıes qui font dans la peine , le dé-
ûment , l'angoiffe , le danger fans
effe renaiffant de manquer du pur
éceffaire. Un Etat n'eft riche qu'au-
ant que les Membres de chaque
laffe , les Agens de chaque Pro-
effion , peuvent fe flatter d'avoir
ıne exiftence affurée & d'acquérir
une forte de bien-être. L'Etat eft
riche quand le Payfan peut mettre
la poule au pot , ainfi de fes pareils :
mais quand tous vos Seigneurs de
cinquante & cent mille livres de re-
venus , mettroit dans leurs *pots*

ırcourez l'Empire où il y aura
lus de luxe relatif; c'eſt là que
; trouverez, toutes choſes égales
leurs, le plus de déſordre & de
x. Mais ſortez de vos brillantes
s qui vous offuſquent, & que
; prenez mal-à propos pour l'Etat;
ez les campagnes, entrez dans
ıameaux, comptez les gerbes,
z les moutons : ſi je ne me trom-
c'eſt-là la vraie richeſſe publique.
ıs vous déſabuſerez, je vous le
: vous craindrez que votre Em-
, avec le commerce de luxe le
floriſſant, ne ſoit le plus pauvre,
es proportions gardées. Peut-être
errez vous plus dans vos ſuperbes
ſes, que des tentures de deuil.
ez ce que c'eſt que ce Peuple
de luxe ? A chaque ſouffle de la
le, il tourne & ne préſente ja-
s qu'un aſpect ridicule. Quel eſt
bonheur ? celui de l'enfant. De-
ıdez-lui des vertus, des efforts,
ſacrifices, du patriotiſme, il ne
s entendra pas. Comptez, ſi vous
ɔouvez, ſes vices & ſes revers.
nptez les friches qu'il laiſſe for-
, les grands ouvrages qu'il laiſſe

dégrader, les sources de félicité qu'il laisse fermer. Comptez le nombre des enfants qui ruinent leurs peres & celui des peres qui ruinent leur postérité ? C'est-là que la pauvreté est vraiment honteuse, parcequ'elle est le fruit de la corruption & du désordre. Voyez cette foule qui s'entreheurte pour s'exciter au plaisir : on y est presque toujours à charge aux autres & à soi-même : personne n'y jouit vraiment de ce qu'il possède ; tout ce qu'on apperçoit est factice & destructeur; toutes les conditions y paroissent dans une confusion scandaleuse : ceux qui se prétendent grands se tiennent embrassés avec ceux qu'ils regardent comme vils : plus de mœurs, plus d'honneurs, plus de vertu, par conséquent misere publique.

Le fond de tous les trésorts est l'économie. Je me tiens, Monsieur, fortement attaché à cette vérité qui foudroie le luxe, en attendant que nous reprenions la matiere, si vous le jugez à propos. J'ai l'honneur d'être, &c.

FIN.





